



Exporter

ÉTATS-UNIS ET EUROPE : ACCORD SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME MAIS DÉSACCORDS SUR LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Le 3 juin dernier, l'UE et les États-Unis ont signé une déclaration commune à Luxembourg, affirmant leur partenariat dans la lutte contre le terrorisme. Si cette unanimité semble aller de soi, Américains et Européens sont souvent, dans les faits, en désaccord sur la façon de mettre en œuvre les mesures concrètes. Ces désaccords s'illustrent dans les négociations actuelles sur le partage de données financières par le biais du réseau Swift¹. Les eurodéputés ont rejeté, en février dernier, un accord intérimaire qui aurait, à nouveau, permis au Trésor américain d'avoir accès aux données interbancaires européennes gérées par la société privée Swift. Les négociations ont été relancées, les eurodéputés devraient enfin, adopté le texte de l'accord en juillet prochain. Le Parlement européen a également repoussé le vote d'un accord UE/États-Unis concernant le transfert des données des passagers européens se rendant, par avion, aux États-Unis (*Passenger Name Record*, PNR). Dans ces deux cas, les eurodéputés, qui ont, désormais, un pouvoir de veto sur les accords internationaux, contestent les négociations euro-américaines au nom de la protection des données personnelles. Pour la même raison, ils s'opposent à la généralisation des scanners corporels proposés par les Américains dans les aéroports, y compris européens. On doit noter que ces désaccords sont récurrents depuis la mise en place des mesures anti-terroristes par les Américains après le 11 septembre 2001. Si les Européens ont souvent cédé - rappelons l'institution du passeport biométrique, le scannage des conteneurs dans le port de provenance, la transmission d'informations préalables à l'envoi de marchandises -, ils semblent, cette fois décidés à être fermes sur les libertés individuelles. Il leur faudra, néanmoins, rester sur leurs gardes. Ainsi, le formulaire électronique d'autorisation de voyage (ESTA, [Electronic System for Travel Authorization](#), qui doit être rempli préalablement au départ par les personnes exemptées de visas, va devenir payant. Comment ne pas penser qu'il s'agit là d'un visa déguisé ? Comment également ne pas s'irriter de l'inégalité de traitement entre citoyens européens en matière de dispense de visa pour des séjours de moins de trois mois aux États-Unis même si ce pays vient d'accorder cette dispense aux Grecs ? Ces derniers exemples montrent que l'on doit être vigilant et ferme dans les négociations avec les Américains afin de ne pas perdre d'une main ce que l'on vient d'obtenir de l'autre.

1. Il s'agit du nom de la société belge, basée près de Bruxelles, qui gère les données interbancaires des Européens et auxquelles le Trésor américain avait accès avant rapatriement, fin 2009, des données européennes au sein d'un serveur aux Pays-Bas.



Investir

POLITIQUE COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENT DE LA CHINE - EXAMEN FEUTRÉ DE L'OMC ?

Les politiques et pratiques commerciales et d'investissement de la Chine viennent de faire l'objet d'un examen de la part de l'OMC. C'est le troisième depuis l'adhésion de ce pays à l'OMC en 2001. Si le rapport estime que ces politiques peuvent être plus transparentes, il met surtout l'accent sur la poursuite des réformes en Chine ces dernières années, lesquelles ont favorisé des entrées de capitaux conséquentes. L'OMC souligne, de façon quelque peu minorée par rapport à l'ensemble des conclusions du rapport, qu'il existe, néanmoins, quelques restrictions, comme les limites à la participation étrangère visant l'investissement dans les secteurs des banques, des assurances, des services postaux ou encore des télécommunications, ainsi que dans certaines activités du secteur privé. La Commission européenne a profité de cet examen pour encourager Beijing à poursuivre ses réformes et à accroître la transparence. Elle a également souligné les restrictions à l'investissement et l'interférence injustifiée de l'État dans l'économie. De même, la Chambre de commerce européenne en Chine vient, dans son rapport annuel, de mettre en avant le fait que les compagnies nationales sont de plus en plus privilégiées par rapport aux entreprises étrangères dans certaines opérations commerciales ou d'investissement. On assiste donc à un tir groupé de la part des organismes ou acteurs commerciaux sur la problématique d'implantation en Chine ou plus largement d'accès à ce marché. Mais force est de reconnaître que l'on est loin des postures anti-Chine qui avaient pu être observées par les pays occidentaux pendant la crise. Nombreuses sont les parties intéressées à un dialogue, seule voie qui puisse porter ses fruits. C'est d'ailleurs là l'une des recommandations faites par un rapport de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris sur "[Quelle politique commerciale européenne après la crise ?](#)", qui plaide pour la fermeté/réciprocité avec la Chine et le renforcement du dialogue réglementaire et d'affaires entre l'UE et la Chine. Toutefois, il faudra sûrement aller plus loin comme nous l'enseigne le dernier sommet économique sino-américain (Voir texte sur [le Strategic & Economic Dialogue](#), juin 2010) qui, sans arriver à des résultats pour l'instant concluants, se révèle plus ambitieux que le dialogue sino-européen, affaibli, de surcroît, par les relations directes des États membres de l'Union avec Beijing. Les autorités chinoises ne devraient vraisemblablement pas faciliter la vie des opérateurs étrangers sur le territoire chinois dès lors qu'elles entendent réorienter leur modèle économique vers une croissance moins dépendante des investissements étrangers et des exportations nationales.



S'informer

LA CRISE CONTRIBUE À ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Alors que les pays européens, à peine remis de la crise économique et financière mondiale, sont contraints les uns après les autres de mettre en œuvre des plans de rigueur afin de juguler déficits et dettes publics, deux études, publiées respectivement par la Banque mondiale et le Centre de développement de l'OCDE, viennent rappeler la « fragilité » des économies industrialisées par rapport à des pays émergents insatiables.

Si les [perspectives économiques 2010](#) de la Banque mondiale confirment la reprise en cours de la croissance, anticipant une progression de +/- 3 % du PIB mondial pour 2010 et 2011, elles mettent aussi et surtout, une nouvelle fois, en exergue les écarts de croissance entre économies émergentes et en développement d'une part, et pays à revenu élevé d'autre part. Les premières enregistreraient ainsi, sur les deux années, un rythme de croissance trois fois plus élevé que les seconds, expliquant ainsi près de la moitié de l'augmentation de la demande mondiale entre 2010 et 2012 ! Ce grand écart n'est pas nouveau ; il alimente d'ailleurs régulièrement les arguments des partisans de la thèse du découplage de la croissance. Les économistes de la Banque mondiale préfèrent, quant à eux, rappeler que si la crise affecte durablement les pays industrialisés (*via*, notamment, une crise potentielle de la dette souveraine), elle finira par impacter également les perspectives de croissance des pays en développement : moins de revenus dans les pays « riches », c'est moins de demande, d'investissements directs, d'aide bilatérale ou d'envois de fonds des migrants.

Reste que, au-delà des à-coups conjoncturels, la tendance de long terme est bien une poursuite du rattrapage des pays avancés par les pays émergents et en développement. Selon la nouvelle publication du Centre de développement de l'OCDE intitulée [Perspectives du développement mondial : le basculement de la richesse](#), ces derniers pourraient représenter près de 60 % du PIB mondial (en PPA) à l'horizon 2030, contre 49 % aujourd'hui. « *Le nombre de pays en développement convergeant fortement avec les pays de l'OCDE est [déjà] passé de 12 à 65* » entre les années 1990 et 2000. Les performances de grands émergents comme la Chine ou l'Inde ont sans conteste été favorables au monde en développement dans son ensemble, *via* un renforcement des transactions (commerciales, financières, d'investissement, etc.) Sud-Sud. Et la crise actuelle aurait même pour conséquence d'accélérer cette transformation structurelle de l'économie mondiale qui conduit à un renforcement du pouvoir économique des pays non membres de l'OCDE.

Les plus inquiets pourront-ils se satisfaire des propos du Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría : « *Alors que beaucoup d'observateurs pourraient voir l'essor du monde en développement comme une menace à la prospérité ailleurs dans le monde, cela devrait être perçu plutôt comme une opportunité pour que l'économie mondiale passe à la vitesse supérieure* » ?